



PAR COURRIEL

Québec, le 4 mars 2020

Madame Caroline Clark
Directrice générale de la prévention-inspection et du partenariat
Vice-présidence à la prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1^{er} étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca

**Objet : Question complémentaire du 4 mars 2020 – L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 6 mars 2020 à 16 h compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. Veuillez fournir à la commission d'enquête une figure présentant les étapes suivant la réclamation auprès de la CNESST pour lésions professionnelles ou pour les décès liés à l'amiante.
2. Veuillez fournir à la commission d'enquête l'évolution annuelle du nombre de réclamations acceptées et refusées par la CNESST pour des maladies ou des décès liés à l'amiante au cours de la plus récente période décennale.

